ANNEXE 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES
LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE
SAISON 2023-2024

La présente Annexe 5 vient en complément de l'Annexe 5 de la F.F.F.

PARTIE 1 – REGLEMENTS GENERAUX

TITRE 1 – ORGANISATION GENERALE

Art.28 : Cotisation annuelle des Clubs..... 140 €

Droits D'engagements :

Championnats Régionaux :

R1 Masculin	130 €
R2 Masculin	110 €
R3 Masculin	90 €
Régional 1 Féminin	90 €
Régional 2 Féminin	70 €
Championnat U18 Féminin Pays de la Loire	70 €
Jeunes	70 €
R1 Futsal	90 €
R2 Futsal	70 €
Championnat Régional 1 Féminin Futsal	30 €
Futsal Jeunes	66 €

Coupes Régionales :

Coupe Pays de la Loire Seniors Masculins	58 €
Coupe Pays de la Loire Seniors Féminines	30 €
Challenge des Réserves des championnats Seniors PDL	30 €
Challenge Féminin R2	0 €
Coupe Pays de la Loire U19	34 €
Coupe Pays de la Loire U17	34 €
Coupe Pays de la Loire U15	34 €
Coupe Pays de la Loire U18 Féminine	30 €
Coupe Pays de la Loire Seniors Futsal	34 €
Coupe Pays de la Loire Futsal U15	30 €

Art.30 : Amende par Licence Dirigeant Manquante..... double du prix de la licence

TITRE 2 – LA LICENCE

Art.78 : Tarif des Licences :

Libres, Féminines, Futsal, Football Entreprise :

Vétérans, Seniors, U19, U18	28,00 €
U17, U16, U15, U14, U13, U12	20,00 €
U11, U10, U9, U8, U7, U6	18,00 €
Football Loisirs	28,00 €
Dirigeant, Dirigeante	25,40 €
Volontaire	15,00 €
Educateur Fédéral, Animateur Seniors, Technique Régional	28,00 €
Arbitre	28,00 €
Membre Individuel	25,40 €

Football Handicap ..... gratuite
Joueur / Dirigeant dans le même club..... licence dirigeant gratuite
Joueur / Educateur dans le même club..... licence éducateur gratuite
Joueur / Animateur dans le même club..... licence Animateur gratuite
Duplicata toute catégorie ..... 10 €

Art.90 : Droit de changement de club :

Libres, Futsal, Football Entreprise :
Vétérans, Seniors, U19, U18..... 80 €
U17 à U12 ..... 45 €
U11 à U6 ..... gratuit
Féminines :
Vétérans, Seniors, U19, U18..... 45 €
U17 à U12 ..... 45 €
U11 à U6 ..... gratuit
Arbitres de club à club ..... 530 €
dont 200€ *en bourse de formation valable, sur la totalité des coûts restant à charge, d'une ou plusieurs Formation Initiale en Arbitrage (bourse valable d'une durée de validité de deux saisons : saison du départ et saison suivante)*

Art.92 : Saisine de la commission Régionale des Règlements & Contentieux.... Prix licence

Art.103 : Frais d'opposition au changement de club..... Annexe 5 FFF

Art.106 : Certificat de transfert..... Annexe 5 FFF

Art.117 : Saisine de la CRRC ..... Prix licence

TITRE 3 – LES COMPETITIONS

Art.135 : Refus de prêter son terrain ..... 105 €

Art.143 : Réserves sur la règlementation des terrains..... 53 €

Art.167 : Participation en équipe inférieure pour :
Un club de N3..... 85 €
Un club de R1..... 75 €
Un club de R2..... 63 €
Un club de R3..... 53 €
.....
Régionaux jeunes ..... 53 €

Art.176 : Match amical - Non-présentation, sur demande, de la Feuille de Match 16 €
Match amical - Amende pour un club utilisant les services d'un joueur d'un autre club (sans accord)..... 16 €
Redevance tournois ..... 53 €

TITRE 4 – PROCEDURES- PENALITES

Art.186 : Réserves, frais de constitution de dossier ..... 53 €

Art.187 : Réclamation ..... 53 €
Evocation ..... 105 €

Art.190 : Frais d'appel règlementaire ou disciplinaire..... 260 €

Art. 207 : Absence de rapport..... 105 €
Absence non excusée..... 105 €

Art. 221 : Utilisation d'un joueur d'un autre club sans autorisation ..... 210 €

PARTIE 2 – REGLEMENT SPECIAUX

TITRE 1 – LES REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS MASCULINS

Art.5 : Refus d'accession hors-délai ..... Droit d'engagement

Art.12 : Exclusion, forfait général, mise hors compétition .....triple du droit d'engagement

Art.15 : Non-respect des délai Changement de date / Horaire ..... Droit d'engagement

Art.16 : Non-respect disposition sur les installations sportives ..... Droit d'engagement

Art.21 : Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros ..... Droit d'engagement

Art.21bis : Non-respect obligation de marquage officiel ..... Droit d'engagement

Art.25 : Encadrement des équipes ..... Droit d'engagement

Art.26 : 1- Forfait

Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement

..... Hors délaidouble du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse ..... 105 €

Art.28 : Retard transmission feuille de match ..... 16 €

Art.32 : Redevance forfaitaire par match :

R1 ..... 79 €
R2 ..... 69 €
R3 ..... 56 €

Frais d'arbitrage par match :

R1 ..... 290 €
R2 ..... 260 €
R3 ..... 225 €

Barème kilométrique déplacement d'équipe ..... 1,65 €

Art.33 : Barème kilométrique déplacement d'équipe ..... 1,65 €

Art.35 : Retard saisie des résultats ..... 16 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS FEMININES

Art.5 : Refus d'accession hors-délai ..... Droit d'engagement

Art.9 : Non-respect des dispositions sur l'entraineur :

R1 ..... 55 €
R2 ..... 30 €

Art.12 : Exclusion, forfait général, mise hors compétition .....triple du droit d'engagement

Art.15 : Non-respect des délai Changement de date / Horaire..... Droit d'engagement

Art.16 : Non-respect disposition sur les installations sportives..... Droit d'engagement

Art.21 : Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros..... Droit d'engagement

Art.25 : Encadrement des équipes ..... Droit d'engagement

Art.26 : 1- Forfait

Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement

..... Hors délaidouble du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse..... 105 €

Art.28 : Retard transmission feuille de match ..... 16 €

Art.32 : Redevance forfaitaire par match ..... 0 €

Frais d'arbitrage par match :

R1 :

- 1 arbitre..... 75 €
- 2 ou 3 arbitres..... 158 €

R2..... 75 €

Barème kilométrique déplacement d'équipe ..... 1,65 €

Art.33 : Barème kilométrique déplacement d'équipe ..... 1,65 €

Art.35 : Retard saisie des résultats..... 16 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX U18 FEMININ

Art. 5 : Refus d'accession à la Phase d'Accession Nationale hors délai ... Droit d'engagement

Art.12 : Exclusion, forfait général, mise hors compétition.....triple du droit d'engagement

Art.15 : Non-respect des délai Changement de date / Horaire..... Droit d'engagement

Art.16 : Non-respect disposition sur les installations sportives..... Droit d'engagement

Art.21 : Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros..... Droit d'engagement

Art.25 : Encadrement des équipes ..... Droit d'engagement

Art.26 : 1- Forfait

Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement

..... Hors délaidouble du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse..... 105 €

Art.28 : Retard transmission feuille de match ..... 16 €

Art.32 : Redevance forfaitaire par match ..... 0 €

Frais d'arbitrage par match ..... 72 €

Barème kilométrique déplacement d'équipe ..... 1,65 €

Art.33 : Barème kilométrique déplacement d'équipe ..... 1,65 €

Art.35 : Retard saisie des résultats ..... 16 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES

Art.12 : Exclusion, forfait général, mise hors compétition .....triple du droit d'engagement

Art.15 : Non-respect des délai Changement de date / Horaire ..... Droit d'engagement

Art.16 : Non-respect disposition sur les installations sportives ..... Droit d'engagement

Art.21 : Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros ..... Droit d'engagement

Art.26 : 1- Forfait

Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement

..... Hors délaidouble du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse ..... 105 €

Art.28 : Retard transmission feuille de match ..... 16 €

Art.32 : Redevance forfaitaire par match ..... 0 €

Frais d'arbitrage par match

U19 :

R1 :

- 1 arbitre ..... 105 €
- 2 ou 3 arbitres ..... 240 €

R2 ..... 105 €

U18 :

R1 :

- 1 arbitre ..... 105 €
- 2 ou 3 arbitres ..... 240 €

R2 :

- 1 arbitre ..... 105 €
- 2 ou 3 arbitres ..... 240 €

U17 :

R1 :

- 1 arbitre ..... 105 €
- 2 ou 3 arbitres ..... 240 €

R2 ..... 105 €

R3 ..... 105 €

U16 :

R1 :

- 1 arbitre ..... 105 €
- 2 ou 3 arbitres ..... 240 €

U15 :

R1 :

- 1 arbitre ..... 105 €
- 2 ou 3 arbitres ..... 240 €

R2 ..... 105 €
R3 ..... 105 €

U14 :

R1 ..... 72 €
R2 ..... 72 €
R3 ..... 72 €

Barème kilométrique déplacement d'équipe ..... 1,65 €

Art.33 : Barème kilométrique déplacement d'équipe ..... 1,65 €

Art.35 : Retard saisie des résultats ..... 16 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS FUTSAL

Art.5 : Refus d'accession hors-délai ..... Droit d'engagement

Art.12 : Exclusion, forfait général, mise hors compétition .....triple du droit d'engagement

Art.15 : Non-respect des délai Changement de date / Horaire ..... Droit d'engagement

Art.19 : Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros ..... Droit d'engagement

Art.23 : Non-respect encadrement des équipes ..... Droit d'engagement

Art.24 : 1- Forfait

Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement
..... Hors délaidouble du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse ..... 105 €

Art.26 : Retard transmission feuille de match ..... 16 €

Art.31 : Redevance forfaitaire par match ..... 0 €

Frais d'arbitrage par match :

R1 ..... 180 €
R2 ..... 105 €

Barème kilométrique déplacement d'équipe ..... 1,65 €

Art.32 : Barème kilométrique déplacement d'équipe ..... 1,65 €

Art.34 : Retard saisie des résultats ..... 16 €

CHAMPIONNAT REGIONAL 1 FEMININ FUTSAL

Art.9 : Droit d'engagement ..... 30 €

Art.12 : Exclusion, forfait général, mise hors compétition .....triple du droit d'engagement

Art.15 : Non-respect des délai Changement de date / Horaire ..... Droit d'engagement

Art.19 : Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros ..... Droit d'engagement

Art.23 : Non-respect encadrement des équipes ..... Droit d'engagement

Art.24 : 1- Forfait

Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement

..... Hors délaidouble du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse..... 105 €

Art.26 : Retard transmission feuille de match ..... 16 €

Art.31 : Redevance forfaitaire par match ..... 0 €

Frais d'arbitrage par match ..... 72 €

Barème kilométrique déplacement d'équipe ..... 1,65 €

Art.32 : Barème kilométrique déplacement d'équipe ..... 1,65 €

Art.34 : Retard saisie des résultats..... 16 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES FUTSAL

Art.9 : Droit d'engagement..... 63 €

Art.12 : Exclusion, forfait général, mise hors compétition.....triple du droit d'engagement

Art.15 : Non-respect des délai Changement de date / Horaire..... Droit d'engagement

Art.19 : Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros ..... Droit d'engagement

Art.24 : 1- Forfait

Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement

..... Hors délaidouble du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse..... 105 €

Art.23 : Non-respect encadrement des équipes ..... Droit d'engagement

Art.26 : Retard transmission feuille de match ..... 16 €

Art.31 : Redevance forfaitaire par match ..... 0 €

Frais d'arbitrage par match ..... 72 €

Barème kilométrique déplacement d'équipe ..... 1,65 €

Art.32 : Barème kilométrique déplacement d'équipe ..... 1,65 €

Art.34 : Retard saisie des résultats..... 16 €

COUPE DE FRANCE

Art.7 : 1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros ..... Droit d'engagement

2. Infraction fourniture de ballons..... Droit d'engagement

8. Non présentation de licence (par licences manquantes) .... Droit d'engagement

Art.10 : 1- Forfait

Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement

..... Hors délaidouble du droit d'engagement

Art.13 : Retard transmission des résultats..... 16 €

V. Frais d'organisation :

1er, 2ème et 3ème tour ..... Droit d'engagement

4ème tour..... triple droit d'engagement

5ème tour..... sextuple droit d'engagement

6ème tour..... do décuple droit d'engagement

V. Frais d'arbitrage :

1er et 2ème tour :

1 arbitre ..... 70 €

2 arbitres ..... 140 €

3 arbitres ..... 190 €

3ème tour..... 190 €

4ème, 5ème et 6ème tour..... 285 €

COUPE DE FRANCE FEMININE

Art.6 : 1. Non-respect des délai Changement de date / Horaire..... Droit d'engagement

Art.7 : 1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros ..... Droit d'engagement

3. Infraction fourniture de ballons..... Droit d'engagement

5. Non présentation de licence (par licences manquantes) ..... Droit d'engagement

Art.10 : 1- Forfait

Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement

..... Hors délaidouble du droit d'engagement

Art.12 : 3. Frais d'organisation :

Par tour..... Droit d'engagement

3. Frais d'arbitrage :

1er et 2ème tour..... 70 €

Tours suivants :

1 arbitre ..... 70 €

2 arbitres ..... 90 €

3 arbitres ..... 125 €

Art.13 : Retard transmission des résultats..... 16 €

COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE

Art.4 : Droit d'engagement..... Annexe 5 FFF

Art.8 : 2. Infraction fourniture de ballons..... Droit d'engagement

3. Non présentation de licence (par licences manquantes) ..... Droit d'engagement

Art.13 : 2. Frais d'organisation :
Par tour..... 0 €
2. Frais d'arbitrage :
Par tour..... 65 €

Art.14 : 2. Retard transmission des résultats..... 16 €

COUPE NATIONALE FUTSAL

Art.3 : Droit d'engagement..... 42 €

Art.7 : 1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros ..... Droit d'engagement

2. Infraction fourniture de ballons..... Droit d'engagement

Art.11 : 1- Forfait
Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement
..... Hors délaidouble du droit d'engagement

Art.13 : 1. Frais d'organisation :
Par tour..... Droit d'engagement
1. Frais d'arbitrage :
Par tour..... 150 €

Art.15 : Retard transmission des résultats..... 16 €

CHALLENGE NATIONAL U18 FUTSAL

Art.4 : Droit d'engagement..... Annexe 5 FFF

Art.9 : Forfait..... Droit d'engagement

Art.11 : 2. Frais d'arbitrage :
Par tour..... 65 €

Art.12 : 2 Retard transmission des résultats..... 16 €

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

Art.7 : . Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros ..... Droit d'engagement

2. Infraction fourniture de ballons..... Droit d'engagement

3. Non présentation de licence (par licences manquantes) ... Droit d'engagement

Art.10 : 1- Forfait
Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement
..... Hors délaidouble du droit d'engagement

Art.12 : 3. Frais d'organisation :
Par tour..... Droit d'engagement
3. Frais d'arbitrage :

1er tour ..... 65 €
2ème tour :
1 arbitre ..... 65 €
2 arbitres ..... 90 €
3 arbitres ..... 105 €
3ème tour
1 arbitre ..... 65 €
2 arbitres ..... 95 €
3 arbitres ..... 125 €
A partir du 4ème tour ..... 250 €

Art.13 : Retard transmission des résultats ..... 16 €

CHALLENGE NATIONAL FEMININ FUTSAL

Art.4 : Droit d'engagement ..... Annexe 5 FFF

Art.9 : Forfait ..... Droit d'engagement

Art.11 : 2. Frais d'arbitrage :
Par tour ..... 65 €

Art.12 : 2 Retard transmission des résultats ..... 16 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS MASCULINS

Art.3 : Droit d'engagement ..... 58 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements ..... Droit d'engagement

Art.7 : 1. Frais d'organisation :
Jusqu'au 1/16 de finale ..... Droit d'engagement
1/8 de finale ..... triple droit d'engagement
¼ de finale ..... Quadruple Droit d'engagement
½ finale ..... sextuple Droit d'engagement
1. Frais d'arbitrage :
1er et 2ème tour :
1 arbitre ..... 70 €
2 arbitres ..... 100 €
3 arbitres ..... 130 €
du 3ème tour Jusqu'au 1/16 de finale :
1 arbitre ..... 70 €
2 arbitres ..... 130 €
3 arbitres ..... 200 €
1/8 de finale ..... 225 €
¼ de finale ..... 270 €
½ finale ..... 320 €

Art. 8 : 1- Forfait
Dans les délais (J-2 au plus tard) ..... Droit d'engagement
..... Hors délai double du droit d'engagement

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS FEMININES

Art.3 : Droit d'engagement..... 30 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... Droit d'engagement

Art.7 : 1. Frais d'organisation :
Par tour..... Droit d'engagement
1. Frais d'arbitrage :
Jusqu'au 1/16 de finale :
1 arbitre..... 70 €
2 arbitres ..... 85 €
3 arbitres ..... 130 €
1/8 de finale :
1 arbitre..... 70 €
2 arbitres ..... 120 €
3 arbitres ..... 180 €
¼ de finale
1 arbitre..... 70 €
2 arbitres ..... 130 €
3 arbitres ..... 200 €
½ finale..... 230 €

Art.8 : 1- Forfait
Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement
..... Hors délaidouble du droit d'engagement

CHALLENGE DES RESERVES DES CHAMPIONNATS SENIORS DES PAYS DE LA LOIRE

Art.3 : Droit d'engagement..... 30 €

Art.8 : 1. Frais d'organisation :
Par tour..... 0 €
3. Frais d'arbitrage :
1ère Phase..... 75 €
2ème Phase..... 158 €

Art.9 : 1. Forfait :
Dans les délais (J-2 au plus tard) ..... Droit d'engagement
Hors délai.....double du droit d'engagement

9. Indemnité club adverse ..... 105 €

CHALLENGE REGIONAL FEMININ R2

Art.3 : Droit d'engagement..... 0 €

Art.7 : Indemnité club adverse ..... 105 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE JEUNES FEMININES

Art.3 : Droit d'engagement..... 30 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... Droit d'engagement

Art.7 : 1. Frais d'organisation :

Par tour..... Droit d'engagement

1. Frais d'arbitrage par match ..... 75 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE JEUNES MASCULINS

Art.3 : Droit d'engagement..... 34 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... Droit d'engagement

Art.7 : 1. Frais d'organisation :

Jusqu'au 1/16 de finale ..... Droit d'engagement
1/8 de finale..... triple droit d'engagement
¼ de finale..... Quadruple Droit d'engagement
½ finale..... sextuple Droit d'engagement

1. Frais d'arbitrage :

1er et 2ème tour :

1 arbitre..... 70 €
2 arbitres ..... 85 €
3 arbitres ..... 105 €

du 3ème tour Jusqu'au 1/16 de finale

1 arbitre..... 75 €
2 arbitres ..... 120 €
3 arbitres ..... 190 €

1/8 de finale..... 220 €
¼ de finale..... 255 €
½ finale..... 295 €

Art.8 : 1- Forfait

Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement
..... Hors délaidouble du droit d'engagement

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS FUTSAL

Art.3 : Droit d'engagement..... 34 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... Droit d'engagement

Art.7 : 1. Frais d'organisation :

Par tour..... Droit d'engagement

3. Frais d'arbitrage :

Par tour..... 160 €

Art.8 : 1- Forfait

Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement
..... Hors délaidouble du droit d'engagement

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE FUTSAL JEUNES

Art.3 : Droit d'engagement..... 30 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... Droit d'engagement

Art.7 : 1. Frais d'organisation :

Par tour..... Droit d'engagement

3. Frais d'arbitrage :

Par tour..... 75 €

Art.8 : 1- Forfait

Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement

..... Hors délaidouble du droit d'engagement

STATUT ARBITRAGE

Art.12 : Indemnité de match..... 35 €

Indemnité kilométrique ..... 0,446 €

Art.46 : Sanction financière :

1ère année d'infraction :

D2 et D3 ..... 90 €

D4 et D5 ..... 60 €

Championnat Foot Entreprise ..... 36 €

Championnat Futsal ..... 36 €

Autres Championnat Féminins ..... 36 €

Autres Divisions de District..... 36 €

Clubs n'engageant que des équipes de Jeunes ..... 36 €

2ème année d'infraction :..... amendes doublées

3ème année d'infraction :..... amendes triplées

4ème année d'infraction :..... amendes quadruplées

DISCIPLINE

1er avertissement..... 6 €

2ème avertissement < 3 mois, match avec sursis ..... 9 €

3ème avertissement < 3 mois, match sans sursis ..... 45 €

Exclusion ou autre suspension..... 60 €

AUTRE

Non-participation à l'Assemblée Générale .....Droit d'engagement de l'équipe 1ère

.....

Date d'effet : 1er juillet 2023